

Sont aussi présents: M. D. C. Abbott, K.C., adjoint parlementaire du ministre des Finances; le Dr W. C. Clark, C.M.G., sous-ministre des Finances; M. C. S. Tompkins, inspecteur général des banques; M. B. C. Gardner, gérant général de la Banque de Montréal.

On termine l'interrogatoire de M. Gardner.

Le Comité continue l'étude, article par article, du bill 91.

La question ayant été mise aux voix, le Comité vote contre la motion proposée par M. Slaght le 18 juillet pour modifier l'article 59.

L'article 59 est adopté.

M. McGeer propose que l'article 75 soit modifié par l'addition d'un nouveau paragraphe disposant qu'il est illégal pour une banque à charte de créer et d'émettre du dépôt-crédit à la place ou en substitution de la monnaie et du numéraire du Dominion du Canada, à moins que le montant ainsi créé n'ait été autorisé par un conseil composé du gouverneur de la Banque du Canada, du ministre des Finances et du premier ministre.

La motion, mise aux voix, est rejetée.

Les articles 75, 93, 94, 112 et 117 sont adoptés.

Sur motion de M. Graham, il est résolu que l'article 146 soit modifié par la suppression du mot *de* à l'avant-dernière ligne et son remplacement par les mots *d'au plus*.

L'article 146 est adopté dans sa forme modifiée.

Sur motion de M. Graham, il est résolu que l'article 150 soit modifié, dans la version anglaise, par l'insertion du mot *receipt* après le mot *warehouse*, à la deuxième ligne de la page 79.

L'article 150 est adopté dans sa forme modifiée.

A 10 h. 20 du soir, le Comité s'ajourne jusqu'au vendredi 21 juillet à 11 heures 30 du matin.

Le VENDREDI 21 juillet 1944.

Le Comité permanent de la banque et du commerce se réunit à 11 h. 45 du matin, sous la présidence de M. Moore.

Présents: MM. Blair, Claxton, Cleaver, Fraser (*Northumberland*), Graham, Hazen, Jackman, Jaques, Jean, Kinley, Lafontaine, Macdonald (*Brantford*), McCann, McGeer, McIlraith, McNevin (*Victoria, Ont.*), Mayhew, Moore, Noseworthy, Perley, Ross (*St-Paul's*), Ryan, Tucker, Ward.

Sont aussi présents: L'hon. J. L. Ilsley, K.C., ministre des Finances; le Dr W. C. Clark, C.M.G., sous-ministre des Finances; M. C. S. Tompkins, inspecteur général des banques; M. David W. Mundell, avocat du ministère de la Justice; M. G.-C. Papineau-Couture, C.R., représentant le procureur général de la province de Québec.

L'étude du Bill 91 continue.

M. Papineau-Couture est appelé, entendu et interrogé au sujet de l'article 92.

M. Mundell est appelé et interrogé.

A une heure de l'après-midi, la séance est suspendue jusqu'à 4 heures.